Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor
****
Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35
fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr
SITE WEB LOCAL : http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/

COMPTE-RENDU DU CTL DU 14/10/2021

Un CTL s'est tenu en présentiel sous la présidence de M. LE BUHAN.
Suite à la lecture des liminaires de la CGT, UNSA, intersyndicale de Solidaires, **FO**, et CFDT, le Directeur a apporté quelques réponses :
Le directeur réfute les arguments des organisations syndicales selon lesquels le NRP est la « destruction du réseau de proximité » . Pour lui, au contraire, il y a un maintien de la proximité notamment avec la création des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) et la création des Espaces France Service (EFS), pour ces dernières, où la DGFIP est présente et partie prenante.
La direction veille dans la mesure du possible à répondre aux demandes des agents, au travers d'échanges bilatéraux.
Pour ce qui est de la mise en place du SPFE de Saint-Brieuc, il y a eu des pertes d'emplois par la suppression de chefs de services. La Direction a demandé l'appui de la brigade nationale de renfort de publicité foncière pour une aide post-fusion. Il y a un espoir que la brigade intervienne en novembre décembre...

Ordre du jour :

1) Approbation des PV des CTL du 30/03/2021 (Pour Avis)
.Le PV est adopté à l'unanimité.

2) Nouveau Réseau de Proximité (Pour Avis)
Présentation des évolutions à venir au 01/01/2022 dans le département avec :

la création :
- du Service de Gestion Comptable (SGC) de Dinan, issu de la transformation de la Trésorerie de Dinan en SGC et du transfert de l'activité Secteur Public Local (SPL) de la Trésorerie Spécialisée (TS) de Plancoët ;
- du SGC de Loudéac, issu de la transformation de la TS de Loudéac en SGC et du transfert de l'activité SPL de la TS de Merdrignac ;
- du SGC de Saint-Brieuc, issu de la transformation de la TS de Saint-Brieuc Municipale et Amendes en SGC, intégration de la TS de Saint-Brieuc Banlieue et du transfert de l'activité SPL de la TS de Quintin ;

Transfert d'activité SPL :
- de la Trésorerie Mixte (TM) de Plestin-Les-Grèves vers le SGC de Lannion (créé le 01/09/2021) ;
- de la TM de Lanvollon vers le SGC de Guingamp (créé le 01/09/2021) ;

Transfert de service :
- SIP/SIE de Paimpol au SIP de Guingamp et au SIE de Guingamp ;

Transfert de l'activité recouvrement :
- de la TM de Lanvollon au SIP de Guingamp qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Gungamp ;

- de la TM de Merdignac au SIP de Loudéac qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Loudéac ;
- de la TM de Plancoët au SIP de Dinan qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Dinan ;
- de la TM de Plestin-Les-Grèves au SIP de Lannion qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Lannion ;
- de la TM de Quintin au SIP de Saint-Brieuc qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Saint-Brieuc ;
- de la TM de Broons au SIP de Dinan qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Dinan et Lamballe ;
- de la TM de Rostrenen au SIP de Guingamp et au SIP de Loudéac qui devient une trésorerie SPL, en même temps qu'intervient le transfert de l'activité SPL au SGC de Loudéac (au 01/1/2023) ;

Mise en place des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL) :
- Lanvollon (rattaché à Leff Armor Communauté) ; en résidence administrative à Guingamp ;
- Merdrignac (rattaché à Loudéac Communauté-Bretagne Centre) ; en résidence administrative à Loudéac ;
- Plancoët (rattaché à Dinan Agglomération) ; en résidence administrative à Dinan ;
- Saint-Brieuc (rattaché à Saint-Brieuc Agglomération) ; en résidence administrative à Saint-Brieuc ;
- Quintin (rattaché à Saint-Brieuc Agglomération) ; en résidence administrative à Saint-Brieuc ;
- Loudéac (rattaché à Loudéac Communauté-Bretagne Centre) ; en résidence administrative à Loudéac ;
- Plestin-Les-Grèves (rattaché à Lannion-Trégor Communauté) ; en résidence administrative à Lannion ;

Il a été découvert dans les documents transmis que le reste à recouvrer des trésoreries concernées par le NRP serait transmis vers les SIP au 01/01/2022, sans transfert des emplois correspondants dans le cadre de la mise en place de l'application RocSP.

La direction explique que c'est une directive DG. Pour ce qui est des emplois non transférés, c'est parce que les charges en SIP diminuent (baisse de l'accueil, baisse du gracieux et contentieux, baisse des cotes de TH….)

Vote contre à l'unanimité, l'avis sera donné lors de la re-convocation du CTL

3) Question diverses

Il est annoncé l'arrivée de 6 inspecteurs stagiaires et 11 contrôleurs stagiaires (promotion 2021/2022).
A notre interrogation, la direction ne sait pas encore où ils seront positionnés (postes vacants en sortie d'école).
Il a été évoqué les vacances d'emplois après le mouvement du 1er septembre 2021 (+3 A, -16 B et – 3 C), la direction indique qu'elle a maintenant la possibilité de procéder au recrutement de contractuels ou de pactes, ce à quoi nous avons répondu que **FO** était et reste attaché aux emplois statutaires.

Vos représentants **FO** DGFIP 22 en CTL
Nicole BURLOT PCE SAINT-BRIEUC et Didier YVART SIE DINAN (élus)
Bruno HERVE PCRP et Gilles KUCHARSKI 2ème BDV (suppléants)